

## **Les décisions de la Région Auvergne-Rhône-Alpes**

22/07/2016

**Assemblée plénière du jeudi 7 juillet : les 204 conseillers régionaux se sont réunis, sous la présidence de Laurent WAUQUIEZ, avec pour ordre du jour des dossiers liés aux transports, aux réseaux de communication, aux jeunes et au matériel ferroviaire.**

### **Au programme : l'aménagement du territoire régional**

Les élus du Conseil Régional se sont prononcés favorablement sur la construction d'une nouvelle autoroute reliant Saint-Étienne à Lyon avec une participation d'environ 132 millions d'euros. Confirmant ainsi l'engagement de la Région en faveur de cette nouvelle liaison utile pour le développement économique des territoires. L'achèvement est prévu en 2022. Le coût total des 48 km de l'A45 se monte à 1,2 milliard d'€. Région, Département de la Loire et Saint-Etienne métropole apportant chacun 131,7 millions et l'Etat 395 millions d'€.

En revanche, ils se sont opposés à la création d'un nouveau Parc naturel régional (PNR) pour les Sources et gorges de l'Allier, lui préférant un contrat de territoire assorti d'une enveloppe de 15 millions d'euros pour les six années à venir, axée sur des aides directes aux projets d'investissement des communes, y compris de petite taille.

### **Téléphonie mobile : résorber les zones blanches pour les particuliers et les professionnels**

La Région souhaite améliorer la couverture en téléphonie mobile, en lien étroit avec les départements. Elle initie une démarche coordonnée afin de dresser une liste pertinente des zones grises et devenir l'interlocuteur unique de l'État. Objectif : déployer partout la 3G et la 4G dans les quatre années qui viennent.

Ce partenariat innovant avec les Départements prend pour forme une convention pour favoriser une « approche coordonnée en faveur de l'amélioration de la couverture en téléphonie mobile ». Il s'agit, dans un premier temps, de repérer et qualifier les zones, à potentiel de développement économique ou sites stratégiques touristiques, non desservies par les opérateurs. Cette liste sera ensuite soumise à l'Etat fin septembre 2016 dans le cadre du financement à hauteur de 50% du déploiement de 1300 sites en France. Auvergne-Rhône-Alpes pourrait représenter 150 sites sur la globalité.

### **Évolution des dispositifs jeunes**

Le principe d'harmonisation des dispositifs en direction des jeunes a été voté. Terminées donc les cartes M'Ra et Jeunes nouveau monde, en juin 2017, 370 000 jeunes auvergnats et rhônalpins seront donc dotés d'une nouvelle carte leur permettant d'accéder à des avantages culturels, sportifs, éducatifs, de santé mais aussi éventuellement de restauration et d'accès sécurisé à leur établissement, et enfin de formation aux gestes de premiers secours.

### **Emploi local et rénovation de matériel ferroviaire**

Grace à la nouvelle convention avec la SNCF approuvée par la Région, la rénovation des rames TER d'Auvergne-Rhône-Alpes pourra bénéficier aux entreprises locales. 16 rames TER vont prochainement être modernisées pour un montant de 20 millions d'€. Laurent WAUQUIEZ a obtenu une modification des clauses de la convention qui prévoit désormais que la SNCF lancera un appel d'offres pour mettre en concurrence les opérations de rénovation. Et que la Région confiera la rénovation d'un prototype à un prestataire qu'elle choisira. Ces dispositions, qui n'existaient pas auparavant, permettront à la Région d'aider ainsi les entreprises locales spécialisées dans la rénovation ferroviaire, à savoir ACC de Clermont-Ferrand, seule entreprise spécialisée en maintenance ferroviaire de la grande région et où 300 emplois sont en jeu. La convention comprend également une disposition qui prévoit d'inclure dans cette nouvelle vague de remise à niveau des rames TER des dispositifs de vidéoprotection à l'intérieur des trains pour accroître la sécurité des passagers.

Source : [lejournaldeleco.fr](http://lejournaldeleco.fr)

---